



ASSOCIATION FRANCOPHONE
DE PSYCHOLOGIE ET PSYCHOPATHOLOGIE
DE L'ENFANT ET L'ADOLESCENT

WEBINAIRE

Mardi 8 juin

18h00-19h15

Accès gratuit sur pré-inscription

Ordre des psychologues : actualités, enjeux et limites



Gladys Mondière

Psychologue, docteur en psychologie - Lille,
co-présidente de la FFPP Fédération Française
des Psychologues et de Psychologie

Avec



David Cardoso

Psychologue - Président
d'ACOPSY - Association pour la Création
d'un Ordre des Psychologues



Benoît Schneider

Professeur de psychologie de l'éducation -
Université de Lorraine, co-président de la FFPP



Marie Guellec

Psychologue, membre d'ACOPSY

La question de créer un Ordre professionnel pour les psychologues date de plus de 30 ans. De conflits en débats manqués, de divergences de fond en rencontres sans consensus, voici l'actualité à nouveau bousculée avec un récent projet de loi pour la création d'un Ordre des psychologues.

Que comprenons-nous exactement des enjeux, des avantages et des limites d'un tel dispositif national ? Les principales fédérations, associations et syndicats de psychologues (pour ne pas dire la presque totalité) travaillent ensemble ces points depuis 3 ans, au sein d'un collectif, pour trouver une voie concrète à nos besoins de protection, de définitions de nos actes, de réglementation de la profession, principalement sur les bases du code de déontologie actualisé en 2012.

Nous ferons donc dans ce webinaire, autant que faire se peut, le point sur la démarche d'organisation et d'encaissement de notre métier, en tentant d'échapper au choix manichéen Pour ou Contre un Ordre.

Car le temps presse : le législateur, dans son souci de protection des usagers et de clarification de nos pratiques et de nos responsabilités, risque de nous imposer peu ou prou un cadre législatif conforme à sa seule représentation de notre exercice professionnel, et cela sans nous consulter.

Pour rejoindre le webinaire, merci de vous préinscrire* sur : www.appea.org

Cliquez sur le lien direct que nous vous adresserons par mail le matin même ou la veille.

Pour toute question : contact@appea.org

Conseil : le navigateur Google Chrome est vivement conseillé. Il est fortement suggéré de tester et de se connecter via ce navigateur. Pas besoin de webcam ou de micro. Seuls les intervenants seront visibles. Au début de la réunion, l'animateur coupe les micros pour améliorer la communication. Des questions sont possibles au cours du webinaire via le volet Discussion/Chat.

Webinaires gratuits et réguliers : 1 à 2 mardis par mois à 18h00 ou 18h30 (sauf période de congés scolaires)

L'APPEA vous retrouve pour le webinaire suivant le 22 juin 2021
Evaluation psychologique de l'enfant sourd